



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

technologie

Question écrite n° 85453

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'initiative France Université Numérique (FUN) lancée en 2013. Il s'agit d'une plateforme nationale et gratuite permettant aux établissements d'enseignement supérieur de faire héberger leurs supports pédagogiques numériques, notamment les MOOC (Massive Open Online Course). Cette initiative s'inscrit donc dans la dynamique actuelle de développement de la pédagogie numérique. Toutefois, son avenir reste incertain car FUN est en concurrence directe avec d'autres plateformes anglophones et doit donc offrir aux établissements une attractivité et une visibilité suffisante pour survivre, ce qui n'est pas vraiment le cas aujourd'hui. De plus, si FUN relève du service public de l'enseignement supérieur, il serait bon que certaines tâches techniques soient externalisées, c'est-à-dire confié à des acteurs privés plus compétents dans la réalisation de celles-ci. Pour cela, il s'avère donc nécessaire, d'après le rapport du CESE sur la pédagogie numérique du 24 février 2015, d'améliorer les statuts et la gouvernance de FUN. Il lui demande quelle est la position du Gouvernement à ce sujet et quelles solutions celui-ci envisage afin de préserver la fondation FUN.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85453

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juillet 2015](#), page 5548

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)